

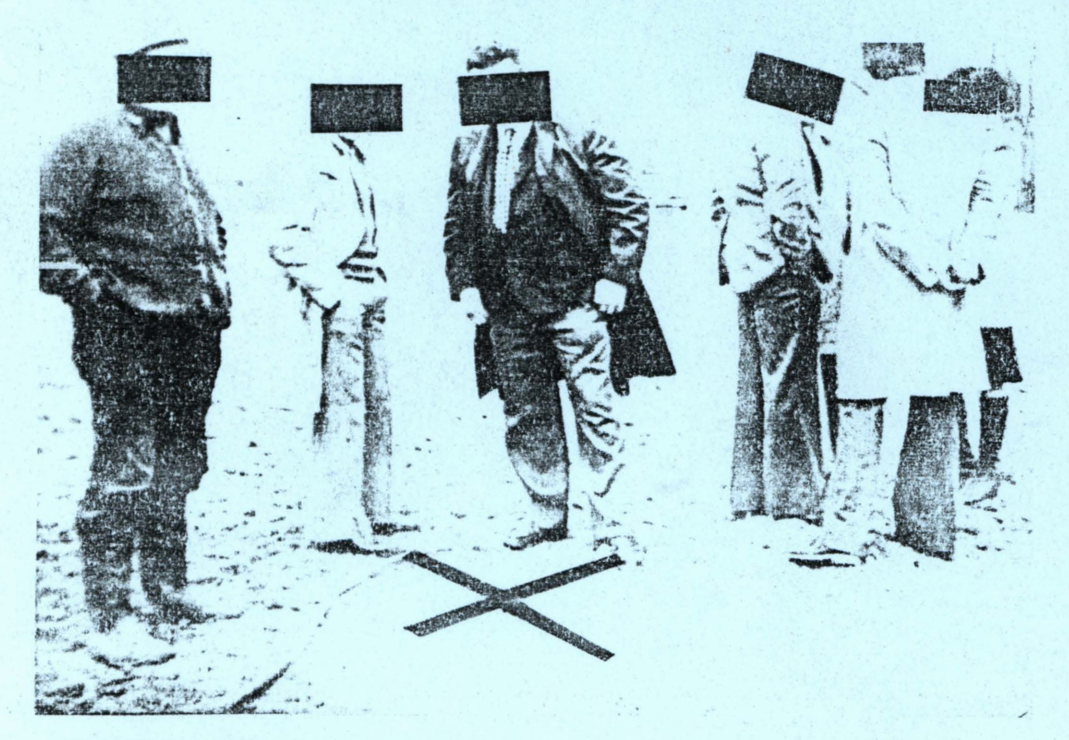
Revue trimestrielle d'information
Association Dijonnaise de Recherches
Ufologiques et Parapsychologiques

RENCONTRE RAPPROCHEE DU 3e TYPE
SAVIGNY-LE-SEC - NOVEMBRE 1978

OBSERVATION DE 10 HUMANOÏDES

UN O.V.N.I A-T-IL LAISSÉ UNE TRACE ?

ECHENON : 11 MARS 1976
ENQUÊTE SUR L'ORIGINE INCONNUE D'UN TROU



4° Trimestre 1983 n°14 10f

EDITORIAL

Bulletin d'information de l'A.D.R.U.P. - Association sans but lucratif conformément à la loi du Ier Juillet I90I. Membre de la F.F.U. (Fédération Française d'Ufologie) -

RESPONSABLES :

Présidente.......................... Martine GEOFFROY
Vice-président...................... Jean-Claude CALMETTES
Trésorier........................... Patrice VACHON
Secrétaire.......................... Jocelyne VACHON
Enquête............................. Patrice VACHON
Para/contactés...................... Patrick GEOFFROY

VIMANA 2I est l'oeuvre de tous les membres de l'association, qui en constitue son comité de rédaction ; mais la collaboration des chercheurs et des lecteurs y est particulièrement estimée. La reproduction des articles insérés peut être autorisée sous réserve d'en indiquer clairement la source.

COTISATION ET ABONNEMENT :

Cotisation membre actif........... IOO F.
Cotisation membre de soutien...... IOO F. et plus...
Abonnement........................ 50 F.

à adresser au secrétariat : A.D.R.U.P.
5, rue des Gémeaux
2I220 GEVREY CHAMBERTIN Tél.(80)34.37.67

S O M M A I R E

° LE " TROU " D'ECHENON
par Patrick Geoffroy.

° SAVIGNY LE SEC : R R 3 1978
par Patrice VAchon.

° L'ETRANGER DU LAREDO
traduction de Martine Geoffroy.

° COLLOQUE PLURIDISCIPLINAIRE DE L'INSOLITE EN 1983.

° CONFERENCE A LYON EN 1983 : "L'AMBIANCE PSI"
par Patrick Geoffroy.

M Y S T E R E   A U T O U R   D ' U N E   T R A C E

E C H E N O N - I I   M A R S   I 9 7 6

POURQUOI ECHENON ?

Le numéro I2 de VIMANA 2I exposait les divers paramètres pour une définition de l'indice de crédibilité ainsi qu'une liste partielle des cas visés pour une contre-enquête.

La ressemblance entre l'affaire d'Echenon (I976) et celle de Marliens (I967) et Poncey sur l'Ignon (I954) est évidente selon les articles de presse locale de mars I976.

Nous verrons plus loin si cette ressemblance est fondée ou non.

Mais pourquoi donc faire une enquête à Echenon ?
Voici, selon nous, les six principales raisons :

- c'est un cas de notre département 2I,
- aucune enquête encore n'a été effectuée,
- apparemment, ce cas présente des similitudes avec d'autres,
- la gendarmerie s'est rendue sur les lieux,
- des analyses d'eau ont été faites,
- et, surtout, nous avons pris l'habitude d'aller au fond des choses afin de démystifier méprises et canulars, s'il y en a.

UNE DECOUVERTE INSOLITE -

Le 2 février I983, M.B.L... reçoit notre visite. Durant une heure, il expliquera sa découverte, ou plus exactement celle de son fils, la sienne ensuite, le matin du mercredi 9 mars I976, à I0h.

Répandant de l'engrais, le fils de M.B.L... remarque, de son tracteur, quelque chose d'anormal. Il s'agit d'un trou fait dans le sol. Aussitôt, le père est prévenu et prenant la chose en rigolant, se déplace tout de même et constate effectivement que ce trou est là.

La présence insolite amène le "témoin" à avertir le maire du village qui appellera, lui, la gendarmerie de St Jean de Losne. Les gendarmes constateront la présence d'un trou de 5 à 6 mètres de profondeur et de I6 cm de diamètre. La mairie fera analyser un échantillon d'eau, récupérée dans ce trou. L'eau est visible à I,20m de profondeur.

Par la suite, les jours et les semaines virent l'arrivée de nombreux curieux, journalistes et membres d'organismes spécialisés. A tel point que le propriétaire du champ a du mettre une pancarte "PRIVE", tant son terrain était visité.

Certains journalistes ont dit que cette découverte présentait des similitudes avec deux autres cas précités. Mis à part le fait que la gendarmerie se soit déplacée et qu'une analyse ait été réalisée, il n'y a pas de point commun. Voyons maintenant ce qui se dit dans les journaux de cette année-là.

LES JOURNAUX ET LE "TROU" -

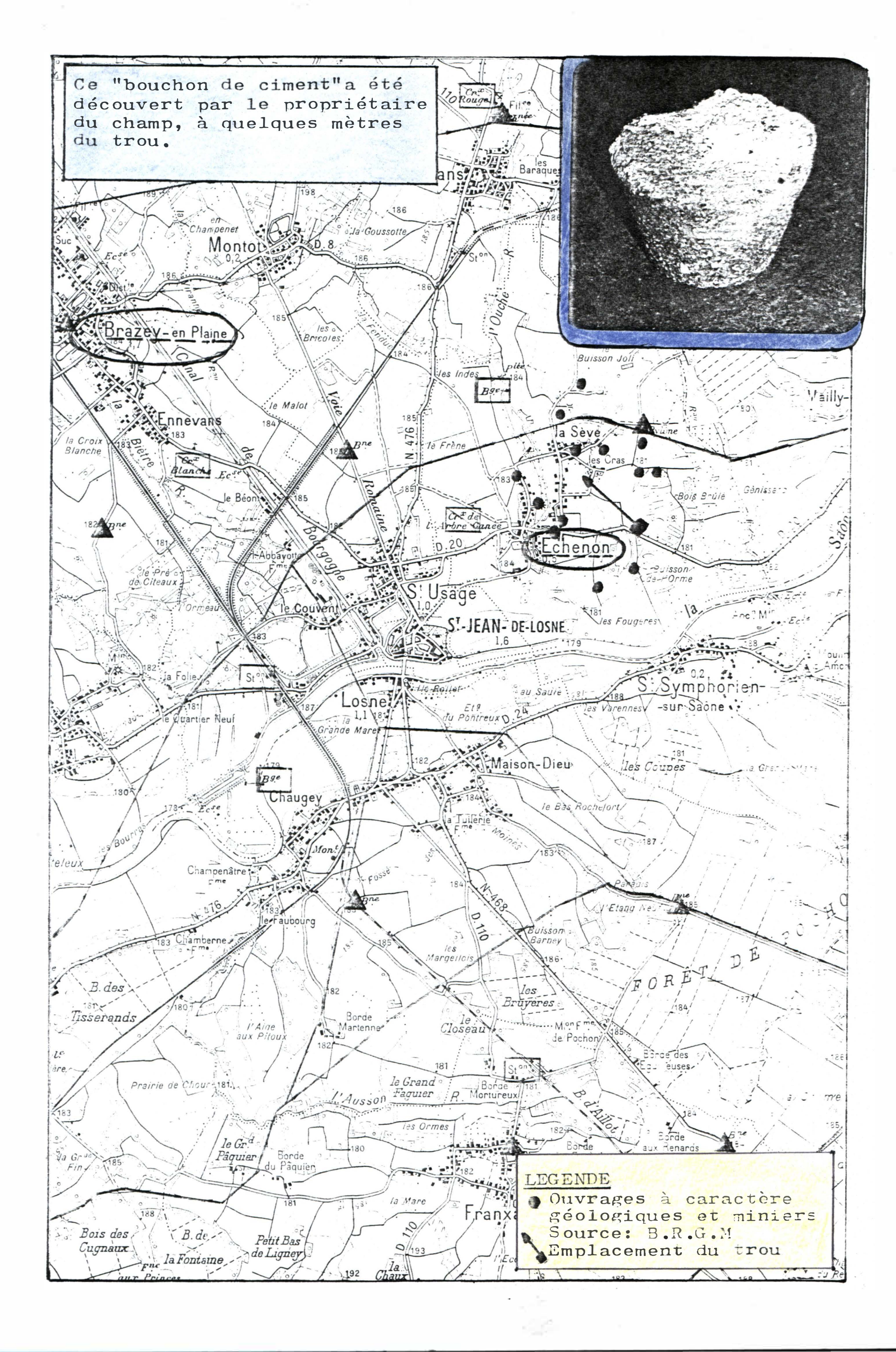
Il est un article, transmis par un chercheur de Nantes qui nous donne une version fausse de cette affaire. Jugez plutôt :

PRESSE OCEAN - 20, 2I mars I976
"Encore un OVNI. Un trou de I6 cm et de profondeur 8 mètres intrigue les habitants d'Echenon (Côte d'Or). La gendarmerie de Saint Jean de Losne a ouvert une enquête à ce sujet. Le trou qui fut découvert par le propriétaire d'un champ, M.B.L.. est parfaitement foré et aucune terre d'extraction ne se trouve autour. On peut se demander s'il s'agit d'un projectile non éclaté, tombé, mais la présence d'un liquide d'odeur curieuse, pétrolifique, laisse aller à diverses hypothèses. On parle même d'un aérolythe et bien sûr d'OVNI, et même d'extra-terrestre. Les gendarmes ont prélevé un échantillon du liquide se trouvant au fond du trou. Aucune trace de roue ou de pneu ou de pas n'est visible, à côté de l'étroite mais profonde excavation".

En Côte d'Or, les deux grands quotidiens, ont parlé de ce cas. Nous ne donnons ici que de très courts extraits et les titres.

BIEN PUBLIC : "Mystère et remous à Echenon autour d'un trou"

"Cependant, où les choses se corsent, c'est que nul n'a jamais vu personne creuser ce trou.... De surcroit, il n'y a aucune terre rejetée sur les bords..."


Ce "bouchon de ciment"a été découvert par le propriétaire du champ, à quelques mètres du trou.
LEGENDE
Ouvrages à caractère géologiques et miniers
Source: B.R.G.M
Emplacement du trou
Brazey-en Plaine
Montot
Ennevans
Echenon
St Usage
St-JEAN-DE-LOSNE
Losne
St Symphorien-sur-Saône
Maison-Dieu
Chaugey
la Sève
les Cras
Buisson Joli
Bois Brûlé
les Fougeres
le Couvent
le Béon
la Folie
le Quartier Neuf
Champenâtre Fme
le Faubourg
Chamberne Fme
B. des Tisserands
Prairie de Chour
le Grd Pâquier
Borde du Pâquier
Petit Bas de Ligney
Bois des Cugnaux
B. de la Fontaine
le Closeau
les Bruyères
FORÊT DE POCHON
Borde Martenne
l'Ausson
le Grand Paquier
les Ormes
la Mare
Franxa
la Croix Blanche
le Pré de Citeaux
le Malot
les Indes
les Bricoles
la Goussotte
les Baraques
l'Ouche
Voie Romaine
Canal de Bourgogne
N. 476
D. 20
D. 24
D. 110
N. 468
les Coupes
le Bas Rochefort
la Tuilerie Fme
Buisson Barney
les Margellois
l'Etang Neuf
l'Aine aux Pitoux
Borde Mortureux
B. d'Aillot
Borde aux Renards

LES DEPECHES : 8 mètres de profondeur et d'origine inconnue, le "trou" d'Echenon - Un mystère, mais deux précédents en Côte d'Or.

"... dans le cas de recherches (sondages) sur le territoire d'une commune, le maire est toujours averti officiellement...."

UNE ENQUETE QUI DURA SEPT MOIS -

Afin d'éclaircir le mystère du trou d'Echenon, plusieurs contacts ont été pris, principalement avec des organismes spécialisés. Par ordre chronologique, voici la liste et les réponses qui nous furent données par les différentes sociétés :

- Gendarmerie de Saint Jean de Losne (réponse du IO mars I983)

"J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune enquête n'a été effectuée par la brigade de gendarmerie de Saint Jean de Losne, à Echenon, le II mars I976.

Suite à un appel téléphonique, nous nous sommes rendus sur place pour constater la présence d'un trou, profond de 5 à 6 mètres environ. Après enquête, il s'est avéré que ce trou avait été creusé par une entreprise de forage, entreprise qui n'a pu être identifiée. La mairie de la commune n'avait pas été avisée de ce forage.

Par ailleurs, aucun liquide n'a été prélevé.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués."

- Institut d'Hygiène et de Bactériologie (réponse du 29 avril I983)

Résultats de l'examen sur eau brute :

Aspect : louche	Turbidité : 7 degrés silice après dépôt
Couleur : jaune	Odeur : aucune odeur d'hydrocarbure
PH : 7	Résistivité à 20° (OHM XCM) : I627

Je passe les nombreux détails d'analyses chimiques, les personnes intéressées pourront s'adresser à l'ADRUP.

Voici, par contre les conclusions du laboratoire :

"Cette eau, au point de vue chimique possède une minéralisation totale assez importante ; il faut noter sa teneur en chlorures et sulfates de calcium, en nitrates et ammoniaque, ces derniers éléments étant signes de pollution. D'autre part, aucune odeur d'hydrocarbures n'est perceptible."

- Bureau de Recherches Géologiques et Minières (réponse du I8 mai 83)

"En réponse à votre lettre du 27 avril 83, nous pensons qu'il s'agit d'un forage rebouché.

La région d'Echenon a été l'objet de nombreux sondages et forages (pétrole, reconnaissances géologiques, recherches d'eau..."

(réponse du 9 août 83)

"Suite à nos correspondances, nous avons l'avantage de vous adresser une carte ⁂comportant les ouvrages faisant l'objet de dossiers dans notre banque des données du sous-sol.

Cependant les forages de moins de IO m ne font pas l'objet de déclarations de travaux. Il est donc possible qu'un forage à faible profondeur ait été éxécuté en moins d'un mois".

(⁂ voir la carte publiée dans ce numéro)

DECOUVERTE D'UN SECOND INDICE -

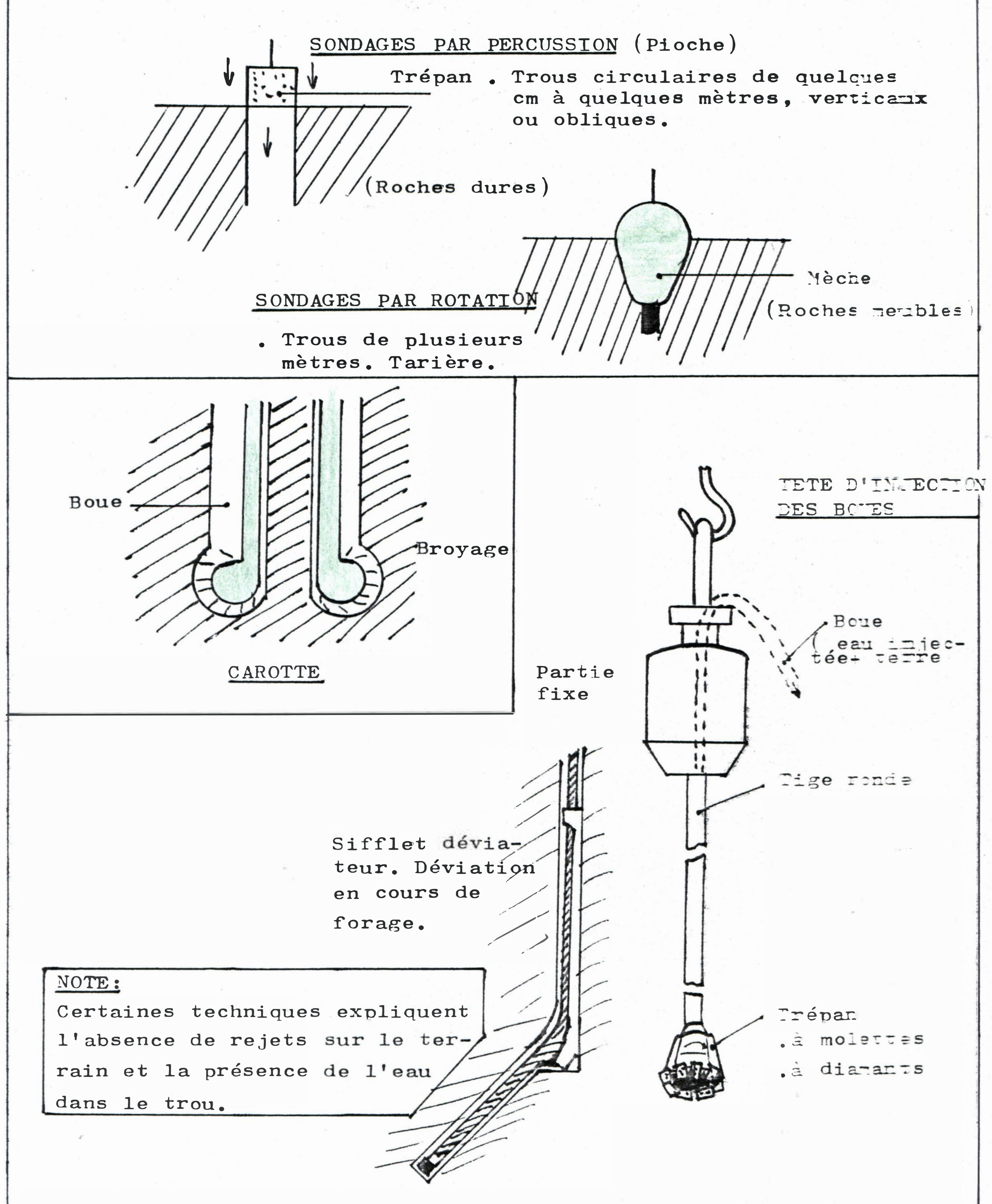
Dans la deuxième réponse du B.R.G.M., en date du 9/08/83, il est donc possible que ce soit un forage rebouché. Mais, rebouché par quoi ? Par un bouchon, naturellement. Et ce bouchon a été retrouvé par le propriétaire du champ (voir illustration).

Il l'a découvert à quelques mètres du trou, plusieurs mois après mars I978. Les dimensions sont telles qu'il va à merveille sur ce trou. Le croquis du bouchon a été communiqué à cette société pré citée. Son utilisation nous a été confirmée pour ces travaux.

NOS CONSTATATIONS -

Quels sont les éléments de départ qui ont été éliminés lors de l'enquête ? Quels sont les points qui nous permettent de pencher sérieusement sur l'hypothèse d'un forage ? Le tableau récapitulatif donnera une idée précise.

LES METHODES DE LA GEOLOGIE



SOURCES: Cours de géologie [illegible]
Petit Larousse en couleurs 1972, page 691

ELEMENTS DE DEPART EN FAVEUR D'UN CAS NON IDENTIFIE.	REPONSES APPORTEES LORS DE L'ENQUETE
A- La mairie n'a pas été avertie. Il n'y a pas eu de déclara- -tion.	Les ouvrages de moins de IO m ne font pas l'objet de déclara- -tion. (Bureau de Recherches géologiques et Minières).
B- Présence d'un liquide d'odeur curieuse pétrolifique.	Aucune odeur d'hydrocarbure n'est perceptible (analyses).
C- Il n'y a pas de traces de pas de pneu ou autre.	I976 est une année de sécheresse. En un mois, les empreintes on pu être effacées. Personne n'est allé sur les lieux durant ce laps de temps.
D- Aucune terre rejetée aux abords du trou n'a été retrouvée.	Les appareils de forages permet- -tent d'évacuer proprement de manière subtile (croquis).
E- Ce n'est donc pas un forage !	Pourquoi ? D'après la carte du B.R.G.M., I3 ouvrages semblables ont été faits à Echenon et sa périphérie. De plus, un autre témoin affirme avoir découvert, à une date indéterminée un autre trou, plus modeste que celui-ci.

POUVONS-NOUS CONCLURE ?

Oui, nous pouvons désormais apporter une conclusion, qui demande à être confirmée dans les détails. En effet, toutes les objections des journalistes et des propriétaires tombent en poussière devant les informations fournies par les spécialistes.
Le bouchon venant renforcer l'hypothèse du forage, il est une dernière démarche à effectuer : trouver l'entreprise qui a réalisé l'ouvrage. Nous nous y employons.

••o••o••o••o••o••o••o••o••o••o••
o••o••o••o••o••o••o••o••o••

SOURCES, REFERENCES ET REMERCIEMENTS -

Nos remerciements à :

. Monsieur le Maire d'Echenon,

. Commandant de la gendarmerie de Saint Jean de Losne,

. Monsieur Bernard L..., propriétaire du champ, "découvreur" du trou,

. Monsieur Charles L..., habitant d'Echenon,

. Monsieur Georges T..., habitant d'Echenon, "découvreur" d'un autre trou, de dimensions plus modestes,

. Société GEOTEC, Bureau d'Etudes de Sols et Fondations, par son Président Directeur Général,

. L'Institut d'Hygiène et de Bactériologie, laboratoire d'Hydrologie de première catégorie, qui nous communiqua les copies des analyses,

. Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières, par son directeur du Service géologique régional de Bourgogne, qui nous communiqua diverses informations,

. Monsieur Yves Chosson, de Nantes, délégué régional de L.D.L.N.

REFERENCES DES DOCUMENTS OU DOSSIER (publiés et non publiés)

. Photocopies des articles de journaux Bien Public et Les Dépêches du 22 mars 1976,

. Contenu d'un article sur Echenon, Presse Océan du 20,21/03/76 communiqua par Yves Chosson,

. Photographies de 1976 appartenant à M.L...,

. Photographies du "bouchon prises par l'enquêteur,

. Duplicata du résultat de l'analyse d'eau,

. Carte du BRGM comportant les ouvrages à Echenon.

..o..o..o..o..o..o..o..o..o..o..o..o..o..o..o..o..o..o..o..o..o..

..o..o..o..o..o..o..o..o..o..o..o..o..o..o..o..

o..o..o..o..o..o..o..o..o..o..o..o..

..o..o..o..o..o..o..o..

..o..o..

o

S A V I G N Y   L E   S E C

R R 3   I 9 7 8

INTRODUCTION :

Dans le cadre de nos enquêtes ufologiques, le cas d'une observation d'objet posé au sol n'est pas chose très fréquente. Mais si, en plus, le témoin affirme avoir vu dans cet objet... plus de I0 humanoïdes...

Lorsque Mme X.. nous téléphona (anonymat demandé pour raisons personnelles et professionnelles), nous fûmes interloqués. Aussitôt, l'équipe de l'ADRUP se mit en branle-bas de combat. Résultat : plusieurs cassettes enregistrées, de nombreux courriers, des vérifications sur le terrain, appel à témoignage, des contacts avec l'Armée de l'Air, etc... Enfin, près de 6 mois de recherches.

RECIT DU TEMOIN :

(Condensé des enregistrements)

"C'était il y a quatre ans, donc en I978. Je ne me rappelle plus la date exacte... c'était en novembre, un samedi soir. Je revenais d'une soirée au Théâtre de Dijon -j'avais un abonnement- et ce soir-là, je venais de voir une opérette.

"La soirée terminée, avant de partir, j'ai pris un pot (sans alcool) avec des amis. Puis je suis revenue, toute seule, par la route d'Is-sur-Tille.

"Il était environ 0hI5, 0h30 peut-être. Le temps était froid, sec et la nuit noire. Je passais à la hauteur d'Asnières où je vis une lumière importante au-dessus de la route. Puis j'arrivai vers le bois de Norges. Il y a là un petit dégagement.

"C'était là, tout près... c'était une côte, je suis donc arrivée au pas, carrément dessus. C'était une espèce d'engin, pas spécialement gros, mais allongé. Il ressemblait à un wagon, mais encore plus allongé (la longueur de 2 wagons accolés). On aurait pu aussi le comparer à une carlingue d'avion. Il était posé au sol, mais je n'ai pas vu si il y avait un trépied ou autre chose. Il était parallèle à la route, près de la lisière d'un petit bois.

"L'objet était gris clair. Il avait des hublots carrés, pas très grands, comme ceux d'un train, mais beaucoup plus petits, avec des angles coupés. A l'intérieur, on voyait des tas de bonhommes...

"C'étaient des personnages plus petits que moi, environ I,20m. Ils avaient une combinaison gris clair, sans boutons, d'une seule pièce. Du dessus, ils étaient disproportionnés. Ils n'avaient pas de cou, la tête dans les épaules.

"Ils se désintérèssaient totalement de ce qui se passait sur la route. Je les ai très bien vu, mais pas en entier. Ce sont surtout leurs yeux qui choquaient, ils étaient disproportionnés, très gros, globuleux. Une bouche ? je ne me rappelle pas. Par contre, ils avaient un nez épaté. Des oreilles ? non. On voyait la peau, ce n'était pas un casque ni un masque à gaz. Ils étaient antipathiques. C'étaient comme des monstres. J'avais peur ! Quand on imagine que ça peut exister !!

"Je suis passée lentement devant, je n'ai rien entendu. Je me rappelle avoir "tripoté" mes vitesses. Je me suis demandée : je passe, je ne passe pas ?... Et dire que j'avais un appareil photo dans ma voiture. Je n'y ai pas pensé, j'ai eu trop peur. Pourtant, je ne suis pas froussarde !! De plus, j'étais toute seule sur la route, je n'ai croisé personne. Je suis rentrée chez moi, mais je n'ai pas osé en parler à mon mari.

"Depuis quelques mois, j'ai vu vos articles. Il y avait votre adresse. J'ai hésité longtemps. J'en ai alors parlé à mon mari et voilà, je vous ai appelé".

N.B. : Pendant tout l'entretien, le mari et le fils seront présents.

Le témoin nous dessina l'objet et un humanoïde

ANALYSE DU RECIT - REFLEXIONS SUR LE TEMOIN -

Aucune contradiction ne fut perçue dans le récit du témoin, malgré de nombreuses questions répétées, voire même posées de façon à induire le témoin en erreur. Le témoin est une femme d'une quarantaine d'années, de caractère très posé. Ce n'est pas une personne à faire un canular, nous affirma son mari. Un détail important, la personne nous dit ne pas lire de livres de science-fiction ou sur les OVNI. Cependant, elle avait eu connaissance de certains documents par son père qui était gendarme. Celui-ci lui aurait montré un livre parlant d'humanoïdes, d'entités comparables à son observation. A noter que le témoin est presbyte.

ANALYSE DE L'OBSERVATION -

Le lieu : Il est situé près du village de Savigny le Sec, d'où le nom donné à l'observation. La route étant bien connue des enquêteurs, l'endroit fut donc retrouvé sans peine et correspond bien à la descrip- -tion du témoin.

Durée : Le temps d'observation a du être court, et quand le témoin affirme avoir vu, très bien, les humanoïdes, on peut être surpris. En effet, elle a eu très peur. Elle dit : "Je me suis mélangée dans mes vitesses, mais je ne me suis pas arrêtée". De plus, elle était forcée de regarder devant elle pour ne pas se jeter à gauche ou dans le fossé.

Résumons : l'objet se tenait à I0 mètres de la route. Elle dit s'être presque arrêtée et roulait à 4-5 Km/h (vitesse estimée). Si l'on estime la grandeur (maximum) de l'objet à 30 mètres, elle l'aurait longé pendant 30 secondes à peine. Sans déduire le temps perdu par la conduite de la voiture et par les angles de vues...

On peut donc en conclure que l'observation a été brêve. Le témoin a pu néanmoins retenir le schéma d'ensemble, mais on peut, a priori, penser que pour les détails, l'interprétation a joué en grande partie.

DESCRIPTION DE L'OBJET -

Le témoin affirme : "Ce n'était pas un camion... ça ressemblait à un wagon". Nous retombons aussitôt dans notre analyse précédente. La personne n'a retenu de cette observation qu'un schéma d'ensemble, mais qui sera plus précis dans la description des entités, qui l'ont plus choquée et attentionnée. C'est parfaitement normal et humain. D'où une description vague de l'objet : "Ca ressemblait à ... je ne pense pas qu'il y avait un trépied..."
Là, aucune possibilité de travailler, la description est trop floue.

LES ENTITES -

Comme nous venons de le dire, la description est plus précise : ils sont plusieurs, se désintéressent d'elle, sont petits (I,20m), portent une combinaison d'une seule pièce, n'ont pas de cou, ont des yeux disproportionnés, globuleux, une bouche ? (elle ne se rappelle pas), un nez épaté, pas d'oreilles, la peau plissée.

Nous avons là un schéma d'ensemble relativement précis et bien positionné sur chaque élément vital. Dons, le témoin, malgré la brièveté de l'observation a très bien vu ce qui l'a le plus choqué d'ailleurs.

Tous les éléments donnés sont le type même de la description d'un visage, quelqu'il soit. Un détail qui peut choquer : le témoin parle de peau plissée. Ce phénomène doit être important et bien marqué car, au point de vue perception, l'aspect de la peau correspond a un stade plus précis de la vision d'ensemble.

LA DATE EXACTE -

Hélàs, le témoin n'a pu nous la fixer exactement. C'était au début du mois de novembre, le premier ou le deuxième samedi. Seule précision, à l'opéra de Dijon, ce soir là, on jouait une opérette.

En ce qui concerna la météorologie, nos recherches, si elles ont confirmé le témoignage, ne nous ont pas apporté de différences notables entre les deux dates présumées.

NOTRE HYPOTHESE -

L'enquête aurait pu se terminer là et conclure, sans engagement, à la possibilité d'une rencontre rapprochée. Le témoin parait crédible, ne se contredit pas, pas de canular, etc...
Nous avons une méthode dérivée du "Break Storming", qui, je l'avoue porte souvent ses fruits.

L'enquête préliminaire étant terminée, nous la laissons sommeiller quelque peu, puis au cours d'une de nos réunions, nous reparlons du cas. Toutes les idées, les explications, même les plus saugrenues sont discutées, étudiées.

C'est donc lors d'un de ces entretiens que l'un de nos enquêteurs se rappelle de certaines manoeuvres importantes faites par l'Armée de l'Air en I978. Il faut dire qu'il y a participé, mais la date exacte !! Et bien, nous l'avons retrouvée, il s'agissait effectivement de la première quinzaine de novembre où eut lieu une manoeuvre importante de test sur la capacité de défense de la Base aérienne de Longvic (BA I02). Au même moment, nous retrouvions également que le Ier et le 2ème samedi de Novembre, se jouait au Théâtre, une opérette "L'auberge du Cheval Blanc" et que les autres samedi se jouaient des ballets.

La concordance était bonne.

L'article paru sur le Bien Public du I3 novembre I978 fixait la fin des manoeuvres au vendredi I7 novembre. La date de l'observation si notre hypothèse se confirme, serait donc établie au samedi II novembre.

Un autre enquêteur émis alors la possibilité d'un poste de commandement. Notre enquête allait se diriger vers les services de l'Armée de l'Air.

Le commandant de la BA I02 nous confirmait, par lettre, l'existence de manoeuvres effectuées la deuxième semaine du mois de novembre I978 et que le lieu de l'observation qu'on lui avait décrit, correspondait à un poste mis en place par le commandement.

Nous avons essayé de retrouver des documents relatifs à la constitution d'un poste de commandement et aux tenues portées lors de ces manoeuvres. Notre moisson a été faible, car tout était "Top Secret". En effet, ces manoeuvres étaient du type N.B.C., c'est-à-dire Nucléaire BioChimique. Cependant l'armée de l'air nous a communiqué gracieusement des photos de Tente type 54 et nous avons pu retrouver dans un magazine, des tenues NBC américaines. Nous ne pensons pas que les tenues françaises diffèrent beaucoup.

On peut remarquer sur le document, la similitude entre l'objet décrit et la tente type 54.

Quant aux entités, on peut noter que la description donnée par le témoin "colle" parfaitement :

-absence de cou : la combinaison monte très haut et le bas du casque donne l'impression du rattachement direct de la tête au tronc.

-combinaison : d'une seule pièce.

-nez épaté : ce n'est pas un masque à gaz, a dit le témoin. Oui, mais ces masques là n'ont pas de capsules, ils ont effectivement un nez épaté.

-pas d'oreille : la combinaison les cache.

-yeux : les yeux des masques sont gros et légèrement bombés.

-pas de bouche : cachée par le masque.

-peau plissée : en effet, la combinaison fait de nombreux plis qui se remarquent aussitôt et donc, qui ont choqué le témoin.

-cheveux : le témoin n'en parle pas, n'en a pas vu. Les gens ont des casques de la même couleur que la combinaison ce qui semble former continuité et qui correspond bien au dessin du témoin.

1 TENUE NBC

2 UNE DES FORMES VUES DANS L'OBJET

3 POSTE DE COMMANDEMENT
DOCUMENT "ARMEE DE L'AIR" INFORMATION

4 L'OBJET VU AU SOL PAR LE TEMOIN

1

2

3

4

DESSIN ORIGINAL DU TEMOIN

CONCLUSION -

Certe, il y a encore de nombreuses imprécisions. Mais, vu le côté militaire, nous n'avons pu avoir tous les détails désirés.

Cependant, nous pouvons affirmer que notre hypothèse colle parfaitement au cas. Et cela, sans discréditer le témoin.

Lorsque nous avons communiqué nos premiers résultats à celui-ci, il a réagi violemment :

"Vous me prenez pour une imbécile, je n'ai pas confondu, je sais ce que j'ai vu... vous êtes comme les autres... vous voulez absolument démontrer le contraire de ce que j'ai vu..." etc...

Ce n'est pas la première fois que nous avons cette réaction et cela mériterait une analyse psychologique poussée. En effet, la personne est sincère et son témoignage sans faille.

Peut-être l'interprétation se joue-t-elle en quelques fractions de secondes, au moment même de l'observation. Peut-être se forme-t-elle suivant ses aspirations intérieures, à l'insu même de l'esprit du témoin.

Connaissons-nous tous les pouvoirs et réactions de notre cerveau ?

Alors, quand l'enquêteur brise le "rêve" dû au moi intérieur (et souvent caché), aux lectures (d'enfances) à l'espoir du merveilleux ou dû simplement à des antécédents insoupçonnés, la première réaction du témoin, parfaitement honorable, est le rejet brutal de cette hypothèse.

Il refuse la possibilité réelle. On comprend maintenant pourquoi les sectes marchent bien, elles qui, au contraire, entretiennent le rêve, alors que l'on trouve si peu d'ufologues terre à terre.

Ce dernier doit apporter une recherche vraie et non risquer de forger un mythe.

Affaire à suivre, un dossier n'est jamais terminé.

••o••o••o••o••o••o••o••o••o••o••o••o••o••
o••o••o••o••o••o••o••o••o••o••o••o

L'ETRANGER DU LAREDO

ARTICLE TIRE DE "SEARCH MAGAZINE" - (Printemps 83)

DATE/LIEU -

Ca s'est passé soit-disant le 7 juillet I948 (approximativement vers I4h29, heure locale). Selon la source, un OVNI s'écrasa dans l'Etat de Nuero Leon, au Mexique, une trentaine de miles au sud de Laredo, Texas.

De nombreux témoins se trouvaient sur le site du crash. Parmi eux, il y avait les autorités militaires mexicaines, des unités de l'armée et la Force Aérienne, et un officier de la "Naval Intelligence". Après surveillance du point d'impact, une décision fut prise d'envoyer une équipe photographique afin de se documenter sur le site du crash.

TEMOIGNAGE -

L'OVNI fut suivi par radar et aussi visuellement par un colonel de l'Air Force qui volait près de là. L'engin fut pris apparemment d'une panne mécanique et s'écrasa. Quand les témoins arrivèrent au point d'impact, ils trouvèrent un objet circulaire, en forme de disque d'environ 27 m de diamètre et qui se consumait. Un corps grièvement brûlé était encore assis dans la structure. Le site du crash fut délimité et des photographies de l'engin et de son occupant furent prises. Après avoir terminé ce travail, un transporteur C 47 arriva et emporta le corps. L'épave fut démantelée et les pièces furent chargées sur des camions américains et mexicains. Les camions américains partirent en direction de Laredo, Texas, tandis que les camions mexicains s'en allèrent vers Monterrey.

DESCRIPTION DE L'ETRANGER -

Le corps calciné mesurait approximativement Im35 de long, avec une tête disproportionnellement grande comparée au reste du corps. Les yeux étaient détruits par le feu, mais les orbites qui demeuraient, étaient plus grandes que celles des humains. Pas d'oreille ou de nez n'étaient visibles, mais des ouvertures étaient là pour indiquer que l'être pourraient en avoir eu avant l'incendie. La bouche de l'occupant n'était rien de plus qu'une fente, sans dent, langue ou lèvres.

Les bras étaient plus longs que la normale et les mains possédaient des doigts en forme de griffes, sans pouce.
Plusieurs autres détails extraordinaires se révélèrent durant l'autopsie. Les docteurs trouvèrent qu'il n'y avait pas de fibres de muscle stratifié dans les extrémités de l'être. Une articulation métallique au niveau du coude dut détectée sur le bras droit de l'occupant. Enfin, aucune pilosité sur la tête ou le corps n'a pu être trouvée.

COMMENTAIRE -

Les détails de ce cas furent en premier révélés par le vétéran investigateur des OVNI : Léonard Stringfield, au Symposium du MUFON (The Mutual UFO Network) de Dayton, Ohio, en I978. Selon lui, le chercheur en UFO, Todd Zechel découvrit 3 témoins du crash américain.

Un premier témoin était le "Grand-Prévôt" de la Base de l'Air Force de Carson, dont le travail fut de délimiter le site du crash. Zechel rapporte que le témoin prétend que l'OVNI écrasé, était un disque métallique de 27 m de diamètre. A bord, se trouvait un étranger mort.

Un second témoin du crash est le Colonel de l'Air Force qui vit l'OVNI le dépasser lorsqu'il volait vers l'est, au-dessus du Texas. Quand il retourna à la Base de l'Air Force de Dias, il découvrit que les opérateurs avaient observé l'OVNI sur leurs écrans avant qu'il ne s'écrase. La dernière localisation reconnue fut approximativement 30 miles de la frontière méxicaine de Larédo.
Lui et son pilote montèrent dans un petit avion et se dirigèrent vers le point de chute. Une fois arrivés au point d'impact, ils trouvèrent l'objet écrasé et découvrirent que le personnel militaire était déjà sur le site. L'OVNI était surmonté d'un dôme, et ils ne furent pas admis à le voir.

Un troisième témoin, un officier de l'U.S. Naval Intelligence de Mexico, entendit ce qui était arrivé et se précipita sur le site juste lorsque l'engin fut chargé sur des camions militaires.

Aucune nouvelle information ne fut révélée sur ce cas jusqu'à ce que Charles Wilhem de Fairfield; Ohio, remis à la Presse Associée, deux photographies étonnantes qui montrent le pilote de l'OVNI, calciné, pris sur le site du crash au Mexique en I948.

Il semble depuis décembre I978, qu'un quatrième témoin du crash, qui avait accédé à quelques photographies prises sur le site de celui-ci, était en relation avec Willard F. Mc Intyre, Directeur du Mutual Anomaly Research Center and Evaluation Network (Marcen), de Sandy Springs, Maryland. Ainsi, l'identité de ce témoin ne fut jamais connue du public ; Mc Intyre indiqua qu'il était un homme de carrière militaire qui désirait garder l'anonymat, par crainte de poursuite par le gouvernement.

Comme ces deux photographies représentaient la seule évidence tangible de ce cas, Mc Intyre soumis les négatifs de ces photos au Ground Saucer Watch (GSW), une organisation UFO connue pour son expertise en photographie. Selon le service d'examen photographique, de toute évidence, l'être n'est en fait qu'un singe normal de laboratoire probablement utilisé par le gouvernement américain pour des tests militaires de fusées en I948.

Un examen critique du cas fut réalisé en I98I par l'investigateur en UFO, James Oberg, qui écrivit à Mc Intyre et remarqua plusieurs grosses erreurs dans l'histoire de sa source. La première est que "Dias" (la base aérienne) est en réalité la Base aérienne de l'Air Force de "Dyess", qui n'est devenue opérationnelle qu'en I953. Le cas remontait soit-disant à I948.

Selon Mc Intyre, la source indiquait que l'engin étranger fut suivi par le radar d'alerte de la Dew Line, se mouvant à des vitesses de plus de 3200 Km/h. Oberg remarqua que la "Dew Line" ne fut opérationnelle que mi I957.

Il y avait d'autres erreurs. La source prétend que des intercepteurs F 94 essayèrent d'approcher de l'OVNI pendant son vol. Oberg remarque que le prototype du jet F 94 ne put voler qu'en juillet I949. Enfin, une équipe de cinq experts en photographie fut transportée par un appareil L-I9, disait la source et conduite sur le site. Oberg établit qu'un appareil L-I9 ne pouvait contenir plus de deux personnes. Oberg conclut que le cas est une mystification montée par quelqu'un dont l'imagination est sans réserve.

Willard Mc Intyre pourrait avoir été responsable d'avoir perpétuer une mystification. Les photos ont été récemment diffusées par une télévision nationale le I2 octobre I982 (dans la série NOVA du PBS). Il fut indiqué que les photos représentent probablement un test d'un pilote grièvement calciné.

Basée sur l'évidence, nous concluons que les photos ne représentent pas un crash d'OVNI ou un étranger. "

••o••o••o••o••o••o••o••o••o••o••

o••o••o••o••o••o••o••o••o

COLLOQUE PLURIDISCIPLINAIRE DE L'INSOLITE

DIJON - 28 et 29 MAI I983 -

L'A.D.R.U.P., pour la seconde fois, organisait le colloque de l'insolite, à Francheville, beau village à 25 Km de Dijon.

Cette année, quatre associations étaient représentées :

- Le G.E.P.O. dont les membres sont sur Paris. Cette association, outre le problème ufologique, étudie d'autres aspects de l'insolite. Ils se déplacent beaucoup et ont déjà réalisé une intervention sur les stigmatisés lors du colloque de I982.

- LES AMATEURS D'INSOLITE : groupe pluridisciplinaire mâconnais qui étudie de nombreux sujets : phénomènes OVNI et parapsychologiques, archéologie mystérieuse, hypnose, etc...

- LE CEMOCPI avec ses activités intéressantes, limité à la région de Saint-Etienne. Outre la parapsychologie, ses membres se consacrent à l'histoire insolite de la Loire, l'archéologie, les légendes.

- L'A.D.R.U.P. fut le groupe organisateur. Six de ses membres étaient présents et plusieurs petites interventions étaient prévues pour les deux jours.

LES INTERVENTIONS :

- LES SECTES : exposé de Thierry ROCHER (GEPO). C'est une étude réalisée comme sujet de thèse par une étudiante parisienne. Que sont ces mouvements, quelles sont leurs activités ? Comment naissent-elles et quels sont leurs moyens financiers, de recrutement ? De nombreux détails furent expliqués, certains surprenant par leur "bizarrerie sociale".

- LE MONT PILAT ET SES MYSTERES : diaporama d'une heure, présenté en deux parties par les stéphanois. Plusieurs années de documentation, de recherches ont permis à ces chercheurs de nous faire connaitre un sîte encore baigné par la légende attribuée à Béatrix de Roussillon et la mystérieuse pierre qui chante. Histoire insolite, légende, archéologie ont été abordés durant cette projection.

- LA PUBLICITE MENSONGERE EN PARAPSYCHOLOGIE : projection de diapositives présentée par P. Geoffroy. Tous les aspects de la commercialisation abusive dans ce domaine y ont été énumérés : les annonces frauduleuses, les cours par correspondance, les faux instituts, la vente abusive et illégale des gadgets électroniques magiques.

- LE MYSTERE DES TAPISSERIES DE NOTRE DAME DE BEAUNE : grâce à une série de diapositives, notre région ne fut pas oubliée. Patrice Vachon qui enquêta avec Jean-Claude Calmettes pendant près de deux années démontra que ce mystère qui faisait intervenir les soucoupes volantes sur des panneaux de tapisseries, n'était qu'une hypothèse. Ces représentation symbolique nou s ont ainsi livré leur énigme (voir VIMANA 2I n° I3).

- CARNAC ET SES ALIGNEMENTS : nouvel exposé et projection de nos amis du CEMOCPI nous contant l'historique du site et décrivant les diverses découvertes faites sur ces lieux. De nombreux aspects ont pu être là encore, découverts. Mais que de questions encore insoluble sur ces innombrables menhirs, dolmens ou cromlechs !

- PROJET D'ETUDE SUR LES POLTERGEIST : l'audiovisuel étant toujours à l'honneur dans ces colloques, Patrick Geoffroy présenta un projet d'étude sur les phénomènes de petites hantises et autres apparitions de spectres. La compilation d'archives est déjà bien amorcée. L'analyse des cas côte d'oriens est prévue au moyen d'enquêtes, rencontres sur les lieux, etc...

POURQUOI UN COLLOQUE DE L'INSOLITE ?

Nous avons constaté que certains chercheurs spécialisés sur le phénomène OVNI, avait une crainte indéfinie de la parapsychologie et ne voulaient pas parler de ce sujet à haute voix. Bien qu'étant intéressés, ils se devaient de parler du PSI en dehors des OVNI.

L'ufologie est assez vaste pour que les ufologues consacrent des congrès uniquement à ce sujet. Pour cette raison, nous avons décidé selon le voeu de plusieurs associations, de nous réunir en dehors de ces congrès pour aborder les phénomènes annexes, et aussi mystérieux.

La première fois, une quinzaine de personnes appartenant à trois groupes français étaient venues parler de sujets très divers. Cette fois-ci, dans une ambiance chaleureuse, était maintenue une amitié certaine. L'ADRUP était composée de 6 personnes, le G.E.P.O. de 2 chercheurs, les AMATEURS D'INSOLITE étaient 5 et le CEMOCPI qui venait pour la première fois, se composait de 2 responsables.

Pour terminer, nous félicitons les stéphanois pour la présentation et la qualité de leurs travaux et nous remercions vivement chacun des participants pour sa présence et pour l'intérêt qu'il porte à ces réunions.

••o••o••o••o••o••o••o••o••o••o••
o••o••o••o••o••o••o••o••o••o

C O N F E R E N C E   S U R   L A   P A R A P S Y C H O L O G I E

" L ' A M B I A N C E   P S I "

LYON - 5 JUIN 1983

INTRODUCTION -

Pour la première fois, l'ADRUP quittait son département pour faire une conférence sur un aspect de la parapsychologie. Nous avions demandé, dans le cadre d'échanges inter-groupes, de réaliser une intervention à la Société d'Etudes Psychiques de Lyon, société qui continue les activités de l'Institut de Parapsychologie et de Psychotronique. Nous devions aborder en une seule conférence trois aspects distincts qui se rejoignent pourtant sur bien des points.

UN ACCUEIL CHALEUREUX -

Nous fûmes agréablement accueillis par le responsable de la S.E.P., M. Gouron. La présentation réciproque des deux associations suivit et nous découvrîmes chacun un aspect particulier d'organisation, d'idées différentes mais non contradictoires.
Le parapsychologue n'étant pas forcément au courant de nos travaux et encore moins du monde ufologique, nous nous lançâmes dans un petit exposé tandis que M. Gouron nous décrivait les débats des conférenciers venus de tous horizons.

LA CONFERENCE -

En très peu de temps, la salle fut remplie par 50 à 60 personnes. Une brève annonce fut faite par M. Gouron et je pris la parole. Je commencai par faire un exposé succint de notre association en insistant sur sa composition, ses buts, et abordai les travaux de la commission parapsychologie. Ceux-ci furent résumés en 8 points :
-archivage de coupures de presse locale,
-archivage des diverses revues PSI,
-enquêtes sur les cas de hantises de Côte d'Or,
-répertoire historique des cas d'apparitions, miracles,
-établissement d'un fichier photos sur ces divers aspects,
-réalisation d'une étude sur la commercialisation abusive,
-projet expérimental PSI Contact,
-utilisation de l'hypnose pour le PSI.

Vint ensuite le sujet proprement dit : l'ambiance PSI. Après une courte définition, suivit l'énoncé des différents paramètres :

-psycho sociologique
-sensoriel
- géographique
-localisation temporelle

Des explications furent données sur les 3 aspects entrant dans l'étude de cette ambiance :

-soirées d'observation (une vingtaine au total)
-séances d'hypnose (une trentaine environ)
-séances PSI (70 échelonnées sur 2 années, abstraction faite du spiritisme et ses dérivés...).

Les soirées d'observation, très utilisées en recherche ufologique furent abordées, non dans tous les détails, simplement en citant un exemple précis, entrant dans le cadre de cette ambiance.

. Dans le nuit du 20 au 2I juin I98I, de 23h50 à Ih du matin, 6 personnes étaient réunies. Il y eu observation d'un gros point source, d'un blanc lumineux pulsant, ayant des mouvements plus ou moins prononcés. Des sensations progressives de "vibrations sourdes", puis de calme, de froid et de bien être aboutirent à celle de grande satisfaction. L'animal qui nous accompagnait émit plusieurs grognements. Plusieurs photo infra rouge ont été prises.

..Cette même nuit, de 23h à 23hIO, à 20 km de là, deux personnes virent une boule lumineuse blanche avec des mouvements plus ou moins prononcés. Un calme se fit ressentir, puis un bien être, une sensation de lévitation et de grande satisfaction. Il y eut également des aboiements de chiens et des bruits de pas.

. Le 2I juin, de 4h45 à 5h, à Dijon, deux autres personnes ont vu séparément, un petit nuage blanc-gris, devenant rose et montant en s'estompant. Les deux témoins étaient captivés, contents, puis sereins, convaincus et très calmes. Il a été ressenti des sortes de sons en basse fréquence..

NOUS NE DONNONS PAS CET EXEMPLE POUR LES OBSERVATIONS QUI FURENT FAITES MAIS POUR LES SIMILITUDES DES SENSATIONS DE PERSONNES QUI NE SE SONT PAS CONCERTEES.

Je donnai bien entendu le bilan du trimestre I98I de ces soirées (voir VIMANA 2I n° 7)

Le second aspect concerne les séances d'hypnose. Je donnai les résultats et les constatations.

En voici deux parmi beaucoup d'autres :

- quelques résultats très probants et vérifiés.
- plusieurs fois, des notions ont été connues du sujet hypnotisé, et non comprises par l'entourage.

Le troisième aspect fut exposé avec grande prudence pour ne pas engager de méprises. Principalement, nos "séances" étaient passives et n'avaient rien à voir avec le spiritisme. Certains dangers ont été constatés. Parmi les avantages et les inconvénients, nous pouvons citer :

- ouverture d'esprit plus grande,
- nouvelle approche de la parapsychologie, MAIS,
- ne pas se laisser renfermer sur certaines notions.

Nous avons pu, grâce à des moyens différents, approcher l'ambiance qui règne autour des phénomènes parapsychologiques et cerner certains aspects psychologiques.

Le piège, nous semble-t-il, réside dans le fait que des personnes, non habituées à vivre dans certaines ambiances, même positives, risquent de se laisser bercer vers un monde trop merveilleux.

Durant cette conférence, une projection de documents écrits ou dessinés expliquait comment la "psyché" peut extérioriser des informations codées, symboliques.

La conférence se termina, après de nombreuses questions, autours d'un "pot" et dans un climat de détente exceptionnelle.

••o••o••o••o••o••o••o••o••o••
o••o••o••o••o••o••o••o